



Communauté d'Agglomération Gard Rhodanien

Programme Local de l'Habitat 2019-2024

Fiches communales



AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune d'Aiguèze

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	AIGUEZE	CA GARD RHODANIEN
Population	213	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-3,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-1,5%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-1,3%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,53	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	17,4%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	23,5%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	19 857 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	AIGUEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	27 soit 25,5%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	63 soit 59,4%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	35 soit 33,0%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	AIGUEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	226	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	104 soit 45,8%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	103 soit 45,4%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	20 soit 8,8%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	64,4%	63,2%
Part des locataires	28,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	71,1%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	28,5%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	40 soit 43,0%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	AIGUEZE	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	AIGUEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	14	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	2,3	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

Le village d'Aiguèze, labellisé « Plus beau village de France », est identifié en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; il doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement pas représenter plus de 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 6 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 1 logement par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 1 logement locatif social sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 ou 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation des enclaves non bâties existant sur le front Sud et Sud-Ouest du village (zone UB/ secteur UBh) : le potentiel total identifié par le PLU approuvé le 4 octobre 2010 était de 15 à 20 maisons dont une partie seulement réalisées à ce jour.

Au sein de cette production globale, 1 logement locatif social au moins sera produit : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Au regard de la taille de la commune et de la production de logements attendue, l'inscription d'une servitude de mixité sociale n'apparaît pas comme l'outil le plus efficace. Son instauration pourra néanmoins être étudiée dans le cadre de la prochaine révision du PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. Le taux de 10% de logements locatifs sociaux pourra éventuellement être modulé en fonction de la taille des programmes.

Le recours à un emplacement réservé pourra éventuellement être envisagé pour l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou de plusieurs logements locatifs conventionnés, voire pour la réalisation d'une opération répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Bagnols-sur-Cèze

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	BAGNOLS-SUR-CEZE	CA GARD RHODANIEN
Population	18 203	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-8,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,0%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,83	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	24,3%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	23,5%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	45,0%	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	17 603 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	24,6%	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	BAGNOLS-SUR-CEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	2 372 soit 27,5%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	5 485 soit 63,7%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	3 190 soit 37,0%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	BAGNOLS-SUR-CEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	9 725	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	8 397 soit 86,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	147 soit 1,5%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	1 181 soit 12,1%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	43,9%	63,2%
Part des locataires	54,5%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	42,1%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	57,1%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	1 064 soit 12,8%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	BAGNOLS-SUR-CEZE	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	2 761	3 950
Parc conventionné privé	57	217
Parc conventionné autres bailleurs	13	49
Parc locatif social total	2 831	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	33,7%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	BAGNOLS-SUR-CEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	269	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	44,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La ville de Bagnols-sur-Cèze est identifiée en tant que ville centre par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part majeure de la production totale de résidences principales du territoire, fixée à au moins 25% sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 840 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 140 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 168 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 20% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'une commune qui répond d'ores et déjà aux obligations de l'article 55 de la Loi SRU (avec un taux d'équipement au 01/01/2017 de plus de 30%).

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

- Pour les jeunes : création d'une structure de logements dédiés aux étudiants et jeunes actifs.
- Pour les seniors : programmation d'un nouvel EHPAD en remplacement de l'EHPAD du Bosquet.
- Pour les publics en difficultés :
 - Renforcement de l'offre d'hébergement d'urgence.
 - Développement de l'offre de logements adaptés.

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

Cette production de logements sera assurée spatialement de la manière suivante :

- Au sein du tissu urbanisé (potentiel de réinvestissement urbain) :
 - Requalification d'une fraction du parc vacant : objectif de 26 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
 - 311 à 316 logements dans le cadre d'opérations identifiées à ce jour :
 - Site de la Cave Coopérative : projet initial de résidence de 94 logements seniors à relancer
 - Ilot Intermarché (Rue du 11 Novembre) : potentiel d'une centaine de logements
 - Rue Penchenier : 43 logements locatifs individuels (Habitat du Gard)
 - Stade de l'Ancyse : 64 logements dont 45 logements locatifs sociaux (Logis Cévenols)
 - Parcelle AY 118 : potentiel de 10 à 15 logements
 - Une cinquantaine de logements par production diffuse, sur enclaves non bâties, sur un potentiel identifié au PLU de 418 logements.
- En zones d'urbanisation future à court / moyen terme (zones 2AU) délimitée par le PLU approuvé le 27 juillet 2013 et modifié le 7 octobre 2017 (2^{ème} modification simplifiée) : un potentiel identifié de 371 à 381 logements :

- Zone 2AU Clinique Lagaraud Nord : potentiel de 20 à 25 logements
- Lotissement Domaine de La Roquette / Route d'Orsan : 61 lots individuels (opération en cours de commercialisation)
- Lotissement communal / Chemin de Boussargues : 20 à 25 lots individuels
- Chemin de Maransan : potentiel 110 logements collectifs et individuels
- Zone 2AU Saint-Martin : potentiel de 60 logements
- Zone 2AU Quartier Murel : potentiel total de 300 logements dont par hypothèse 100 logements sur la durée du PLH 2019-2024.

Au sein de cette production globale, sont ainsi d'ores et déjà identifiés 88 logements locatifs sociaux publics au sein du tissu urbanisé auxquels viendront s'ajouter :

- 20% de la production globale de logements neufs en zones d'urbanisation future 2AU ;
- les logements privés conventionnés produits dans le cadre du dispositif de réhabilitation du parc privé (OPAH RU) qui sera mis en place dans la cadre du programme « Action Cœur de Ville »

Sont par ailleurs prévus sur la ville de Bagnols-sur-Cèze plusieurs programmes dédiés aux populations spécifiques :

- Pour les jeunes : création d'une structure d'environ 57 logements réservés aux étudiants et jeunes actifs, à proximité du Lycée Einstein
- Pour les séniors : programmation d'un nouvel EHPAD de 77 chambres (financement PLS) en remplacement de l'EHPAD du Bosquet.
- Pour les publics en difficultés :
 - Renforcement de l'offre d'hébergement d'urgence par annualisation des places de renfort en période hivernale et création de 4 places supplémentaires.
 - Développement de l'offre de logements adaptés : extension de la pension de famille gérée par l'Association RIPOSTE de 12 à 25 places ; captation d'une vingtaine de places en intermédiation locative.

Outils et moyens a mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils fonciers

Mobilisation de l'Etablissement Public Foncier Occitanie pour d'une part favoriser la réalisation d'opérations mixtes locatif social et accession en centre ville et faubourgs et d'autre part assurer la maîtrise foncière des zones à urbaniser.

Outils règlementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 20% minimum des programmes de logements en zone 2AU du PLU et des programmes supérieurs à un seuil de logements et/ou de surface de plancher à définir en zone urbaine U. Cette servitude pourra éventuellement être modulée en fonction du niveau d'équipement en logements sociaux des zones et secteurs concernés dans un objectif d'équilibre social des quartiers, de la proximité des équipements publics et de la desserte en transports en commun notamment. Elle pourra s'exprimer en pourcentage du nombre de logements, en pourcentage de la surface de plancher totale de l'opération voire en pourcentage de la surface de l'unité foncière.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Délimitation éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation d'opérations à dominante locative sociale ou d'accession abordable à la propriété, dans un objectif de rééquilibrage social de certains quartiers.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés de type OPAH-RU dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » au titre duquel la commune de Bagnols-sur-Cèze a été retenue.

Commune de Carsan

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	CARSAN	CA GARD RHODANIEN
Population	646	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-2,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,4%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,5%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,94	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	22,3%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	14,2%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 709 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	CARSAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	42 soit 15,3%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	125 soit 45,6%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	61 soit 22,3%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	CARSAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	323	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	270 soit 83,5%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	37 soit 11,5%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	16 soit 5,0%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	85,2%	63,2%
Part des locataires	8,3%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	92,3%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	5,1%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	42 soit 15,8%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	CARSAN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	CARSAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	18	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	3,0	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Carsan est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 50 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 8 à 9 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 5 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de l'axe d'influence.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par mutation des anciens bâtiments des Services Municipaux, en zone UF du PLU : potentiel de 4 logements locatifs sociaux, associés à un commerce multi-services et à un espace médicalisé mutualisé. Echéance : 2019
- par mobilisation des parcelles vierges et optimisation foncière au sein de la zone urbaine du PLU approuvé le 19 décembre 2013 : potentiel identifié de 22 à 24 logements en diffus.
- par urbanisation de tènements fonciers libres au sein de la zone U et en zones à urbaniser AU délimitées par le PLU ; deux opérations sont d'ores et déjà identifiées :
 - o Lotissement Quartier Médecine en zone UD du PLU : 4 à 5 lots
 - o Lotissement « Plaine de Chazalet » en zone IAU du PLU : potentiel de 15 à 18 logements (faisant suite à une première tranche de 22 logements livrés en 2017-2018).

Au sein de cette production globale, est d'ores et déjà prévue la réalisation de 4 logements locatifs sociaux sur l'emprise des anciens Services Municipaux, auxquels pourront venir s'ajouter :

- des logements locatifs privés conventionnés dans le cadre d'un dispositif de soutien à la réhabilitation du parc ancien de type PIG qui pourrait être mis en œuvre en seconde partie de PLH,
- des logements communaux conventionnés,
- 10% à minima du programme de logements prévu en zone IAU du PLU, dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée à une modification ou une révision du PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum du programme de logements de la zone IAU de Chazalet, dans le cadre de la modification ou de la révision du PLU nécessaire à son ouverture à l'urbanisation. Il s'agirait d'intégrer au règlement de cette zone l'obligation qui figure d'ores et déjà au règlement de la zone IIAU et qui consiste à imposer 10% de logements locatifs aidés et/ou de logements en accession sociale, ce pourcentage pouvant le cas échéant être modulé pour assurer la faisabilité de l'opération.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Cavillargues

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	CAVILLARGUES	CA GARD RHODANIEN
Population	812	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+1,0	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,1%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,0%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,80	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	21,8%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	18,8%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 721 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	CAVILLARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	66 soit 17,4%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	210 soit 55,3%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	112 soit 29,5%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	CAVILLARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	471	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	359 soit 76,2%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	70 soit 14,9%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	42 soit 8,9%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	69,9%	63,2%
Part des locataires	26,3%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	85,9%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	13,7%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	147 soit 40,9%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	CAVILLARGUES	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	CAVILLARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	60	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	10	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Cavillargues est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 36 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 6 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 4 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 3 logements vacants réhabilités (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle :
 - o Réhabilitation de 1 logement locatif social au dessus de la Mairie. Echéance : 2019.
 - o Réhabilitation d'un bâtiment ancien pour la réalisation de 4 logements locatifs sociaux. Echéance : 2019.
 - o Mobilisation de terrains non bâtis et divisions parcellaires : 10 logements soit par hypothèse un quart du potentiel identifié en zone urbaine UA, UB et UC par le PLU en cours d'élaboration et dont l'approbation est prévue début 2019 (la commune de Cavillargues est soumise au régime du RNU depuis le 6 décembre 1996).
- par ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU d'entrée Ouest du village délimitée par le projet de PLU : potentiel de 24 logements.

Au sein de cette production globale, 5 logements sociaux sont d'ores et déjà identifiés en centre village, auxquels pourront venir s'ajouter :

- un ou plusieurs logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG) ;
- 20% du programme de logements attendu en zone 2AU d'entrée Ouest du village, représentant un potentiel de 4 à 5 logements sociaux, conformément au projet de règlement du futur PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 20% des programmes de logements des zones AU délimitées par le futur PLU. Cette servitude figure d'ores et déjà au projet de règlement de la zone 2AU d'entrée Ouest du village ; elle devra être intégrée au règlement des zones 1AU lors de leur ouverture à l'urbanisation (par modification ou révision allégée du PLU) et pourra éventuellement être modulée en fonction notamment de la taille des programmes.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Chusclan

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	CHUSCLAN	CA GARD RHODANIEN
Population	994	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+2,2	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,2%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,5%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,55	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	18,1%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	24,4%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	23 184 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	CHUSCLAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	36 soit 8,3%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	195 soit 45,0%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	73 soit 16,9%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	CHUSCLAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	495	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	449 soit 90,7%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	15 soit 3,1%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	31 soit 6,2%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	75,5%	63,2%
Part des locataires	19,7%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	86,3%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	12,4%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	104 soit 23,7%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	CHUSCLAN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	1	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	1	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,2%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	CHUSCLAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	18	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	3,0	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Chusclan est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 60 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 10 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 6 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de l'axe d'influence.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par réinvestissement urbain, c'est à dire mobilisation des dents creuses et optimisation du tissu bâti (divisions foncières).
- par ouverture à l'urbanisation de la zone IIAU Les Combes délimitée par le PLU approuvé le 21 Mars 2012, représentant un potentiel de 30 logements individuels

Au sein de cette production globale, sera produit un minimum de 6 logements locatifs sociaux :

- logements privés conventionnés produits dans le cadre du dispositif de réhabilitation du parc privé (PIG) ;
- logements communaux conventionnés ;
- un pourcentage de la production globale de logements neufs en zone d'urbanisation future AU délimitée par le PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements en zone AU du PLU et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Codolet

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	CODOLET	CA GARD RHODANIEN
Population	680	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-4,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,7%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel</i>	0,7%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-1,4%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,58	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	28,8%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	14,3%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 302 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	CODOLET	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté	60 soit 21,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social	160 soit 57,8%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social	85 soit 30,7%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	CODOLET	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	325	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	283 soit 87,0%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	15 soit 4,6%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	27 soit 8,4%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	57,9%	63,2%
Part des locataires	37,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	78,5%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	21,2%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	91 soit 32,3%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	CODOLET	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	32	3 950
Parc conventionné privé	1	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	33	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	11,7%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	CODOLET	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	4	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	0,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Codolet est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Au regard des dispositions du PPRI couvrant les 9 communes du bassin versant du Rhône-Cèze-Tave approuvé le 10 mars 2000 et de la position de l'Etat quant à la vulnérabilité du village de Codolet et ce malgré la construction en 2015 d'une nouvelle digue de protection, le développement de la commune ne peut être que minime. Nous retenons par hypothèse la production de 3 nouveaux logements, par réhabilitation de logements vacants exclusivement

Production de logements locatifs sociaux

Aucun nouveau logement locatif social n'est attendu sur la commune.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

Aucun projet identifié, compte tenu des dispositions du PPRI. La commune est soumise aux dispositions du RNU depuis le 27 mars 2017, l'élaboration de son PLU n'ayant pas abouti à cette date.

Nous retenons par hypothèse la production de 3 nouveaux logements, par réhabilitation d'une fraction du parc vacant ancien (et sous réserve du respect des dispositions du PPRI).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils réglementaires

Néant

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation ou à la production de logements conventionnés communaux.

Commune de Connaux

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	CONNAUX	CA GARD RHODANIEN
Population	1 668	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+ 21	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,1%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,82	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	23,1%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	20,7%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 673 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	CONNAUX	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	102 soit 13,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	354 soit 47,6%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	163 soit 21,9%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	CONNAUX	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	827	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	722 soit 87,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	40 soit 4,8%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	65 soit 7,9%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	77,0%	63,2%
Part des locataires	20,1%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	89,7%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	9,3%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	135 soit 19,3%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	CONNAUX	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	5	49
Parc locatif social total	5	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,7%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	CONNAUX	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	29	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	4,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Connaux est identifiée en tant que pôle de rayonnement par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 90 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 15 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 14 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle et notamment en zone UB du PLU approuvé le 30 mars 2008, par densification et optimisation foncière des parcelles bâties et mobilisation des enclaves vierges en zone urbaine du PLU. Deux opérations sont à ce stade identifiées :
 - o Sandre : 11 logements en primo-accession
 - o Avelan : 4 logements
- par urbanisation des différents secteurs composant la zone II AU délimitée par le PLU approuvé :
 - o secteur IIAUc : achèvement du lotissement « Les Coteaux de la Croze » de 28 lots en cours de réalisation.
 - o secteurs IIAUa et IIAUb.

Au sein de cette production globale, la production attendue de 14 logements sociaux reposera sur :

- la production de logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG) ;
- un pourcentage des programmes de logements des opérations d'ensemble prévues sur les 3 secteurs composant la zone IIAU, en fonction de l'avancement des programmes.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 15% minimum des programmes de logements en zone IIAU du PLU et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra être modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Cornillon

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	CORNILLON	CA GARD RHODANIEN
Population	925	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+2,2	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,2%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-1,3%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,5%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,72	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	22,8%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	24,4%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 067 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	CORNILLON	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	66 soit 17,4%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	199 soit 48,2%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	96 soit 25,3%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	CORNILLON	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	553	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	367 soit 66,5%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	134 soit 24,3%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	51 soit 9,2%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	68,9%	63,2%
Part des locataires	26,0%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	85,7%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	13,4%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	101 soit 28,6%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	CORNILLON	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	8	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	2	49
Parc locatif social total	10	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	2,7%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	CORNILLON	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	25	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	4,2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Cornillon est identifiée en tant que pôle de rayonnement par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 90 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 15 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 14 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- par constructions diffuses en enclave ou frange de la zone bâtie actuelle (commune soumise au RNU depuis le 27 mars 2017, l'élaboration du PLU n'ayant pas abouti à cette date).
- par ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser délimitées par le PLU en cours d'élaboration.

Au sein de cette production globale, la production attendue de 14 logements sociaux reposera sur :

- la production de logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- un pourcentage des programmes de logements des zones à urbaniser AU délimitées par le PLU en cours d'élaboration voire des programmes de logements supérieurs à un seuil à définir par le règlement en zone urbaine U.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 15% minimum des programmes de logements en zone IIAU du PLU et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le

règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra être modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Gaujac

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	GAUJAC	CA GARD RHODANIEN
Population	1 110	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+22,0	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+2,1%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,6%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,5%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,52	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	28,9%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	14,1%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 502 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	GAUJAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	65 soit 15,0%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	210 soit 48,4%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	96 soit 22,1%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	GAUJAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	553	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	435 soit 78,7%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	97 soit 17,5%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	21 soit 3,8%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	73,7%	63,2%
Part des locataires	23,7%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	95,0%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	4,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	72 soit 16,6%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	GAUJAC	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	16	3 950
Parc conventionné privé	2	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	18	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	4,1%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	GAUJAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	22	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	3,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Gaujac est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien. Elle devrait en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024 ; or l'ensemble des permis d'aménager d'ores et déjà délivrés sur cette commune sur la base du PLU approuvé le 20 mars 2013 représentent une production de logements importante, peu cohérente avec la typologie de village de terroir, mais qui ne peuvent de fait être remis en cause.

Le PLU en cours de révision (procédure engagée mi-2018) devra en conséquence conduire la commune à définir pour les prochaines années, un projet de développement plus équilibré, en cohérence avec les orientations du SCOT.

Production globale en logements

Un objectif de production de 90 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 15 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 9 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle :
 - o par changement de destination ou requalification de bâtiments anciens en centre village : potentiel identifié de 5 logements.
 - o par mobilisation de terrains non bâtis et optimisation foncière (divisions de terrains bâtis) notamment en zones Ub et Uc délimitées par le PLU approuvé le 20 mars 2013.
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie des zones AU délimitées par le projet de PLU ; plusieurs lotissements ont d'ores et déjà fait l'objet d'autorisations d'urbanisme et devraient être livrés courant 2019 pour un total de 70 lots :
 - o Lotissement « Les Akènes » : 16 lots
 - o Lotissement « La Grande Treille » : 25 lots
 - o Lotissement « Les tilleuls » : 29 lots

Au sein de cette production globale, sont d'ores et déjà prévus 5 logements locatifs sociaux communaux, auxquels viendront s'ajouter :

- un ou plusieurs logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG) ;

- un pourcentage de 10% minimum des programmes de logements des zones à urbaniser 2AU0p conformément au règlement du PLU approuvé ; ce pourcentage pourra être modulé en fonction de la taille des programmes de façon à en assurer l'efficacité (voir ci-dessous)

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Maintien de la servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements en secteurs 2AU, d'ores et déjà inscrite au règlement du PLU, éventuellement modulée en fonction de la taille des programmes (définition d'un seuil minimal conditionnant la faisabilité du programme social).

Inscription, le cas échéant, d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Goudargues

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	GOUDARGUES	CA GARD RHODANIEN
Population	1 105	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+12,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,2%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,1%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,3%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,60	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	19,2%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	23,7%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	18 596 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	GOUDARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	103 soit 19,4%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	337 soit 63,5%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	160 soit 30,1%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	GOUDARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	783	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	519 soit 66,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	193 soit 24,6%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	71 soit 9,1%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	61,5%	63,2%
Part des locataires	34,9%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	81,9%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	16,9%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	115 soit 23,6%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	GOUDARGUES	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	17	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	3	49
Parc locatif social total	20	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	3,9%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	GOUDARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	24	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	4,0	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Goudargues est identifiée en tant que pôle de rayonnement par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 90 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 15 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 14 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants avec un objectif de 4 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle par densification et optimisation foncière des parcelles bâties et mobilisation des enclaves vierges en zone urbaine, et notamment en zone UB du PLU approuvé le 4 juillet 2011.
- par achèvement de l'urbanisation des secteurs IIAU en cours de construction : secteur IIAUa La Bruguière, secteur IIAUb Terrasses / Aubertes et secteur IIAUd Aubertes / La Bastide.
- par ouverture à l'urbanisation du secteur IIAUb1 du hameau de Ussel (de moindre densité) et de tout ou partie des deux zones IAU délimitées par le PLU approuvé le 4 juillet 2011 sur les secteurs des Yverières et du hameau de La Bastide.

Au sein de cette production globale, la production attendue de 14 logements sociaux reposera sur :

- la production de logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG) et de logements conventionnés communaux.
- un pourcentage des programmes de logements des zones à urbaniser délimitées par le PLU voire des programmes de logements supérieurs à un seuil à définir par le règlement en zone urbaine.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 15% minimum des programmes de logements en zone IAU du PLU et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra être modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune d'Issirac

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ISSIRAC	CA GARD RHODANIEN
Population	289	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+13,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+5,6%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+1,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+4,4%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,13	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	27,3%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	16,3%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	17 279 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ISSIRAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	28 soit 24,3%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ISSIRAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	227	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	116 soit 51,1%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	94 soit 41,4%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	17 soit 7,5%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	77,6%	63,2%
Part des locataires	18,1%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	89,0%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	9,3%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	43 soit 41,7%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ISSIRAC	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	1	49
Parc locatif social total	1	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,86%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ISSIRAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	20	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	3,3	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune d'Issirac est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 18 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 3 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation d'une fraction du potentiel diffus au sein de la zone constructible délimitée par la carte communale approuvée le 29 juin 2004

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux au moins seront produits : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils réglementaires

L'inscription d'une servitude de mixité sociale ou la délimitation d'emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements mixtes ne sont pas prévus par le Code de l'Urbanisme dans le cas d'une carte communale. Leur instauration pourra être étudiée dans le cadre de l'élaboration éventuelle d'un PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. L'emplacement réservé pourra notamment permettre l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements locatifs conventionnés supplémentaires.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de La Roque sur Cèze

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	LA ROQUE SUR CEZE	CA GARD RHODANIEN
Population	182	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+1,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,0%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,1%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,1%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,42	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	17,0%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	28,6%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 936 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	LA ROQUE SUR CEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	19 soit 21,6%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	LA ROQUE SUR CEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	183	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	87 soit 47,5%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	95 soit 51,9%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	1 soit 0,5%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	73,6%	63,2%
Part des locataires	21,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	94,0%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	4,9%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	26 soit 31,3%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	LA ROQUE SUR CEZE	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	LA ROQUE SUR CEZE	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	3	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	0,5	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

Le village de la Roque sur Cèze, labellisé « Plus beau village de France », est identifié en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; il doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement pas représenter plus de 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 3 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 0 à 1 logement par an.

Production de logements locatifs sociaux

Au regard de l'objectif de production global de logements fixé à la commune, aucune obligation ne lui est imposée en matière de logements locatifs sociaux.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant voire par mutation de résidences secondaires, avec un objectif de 1 ou 2 logements sur la durée du PLH.
- par constructions diffuses en enclave ou frange de la zone bâtie actuelle ou dans les zones d'extension délimitées par le futur PLU (commune soumise au RNU depuis le 27 mars 2017).

Même si aucune obligation n'est fixée à la commune, celle-ci pourra rechercher des opportunités de production d'au moins un logement locatif social sur la durée du PLH : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Au regard de la taille de la commune et de la production de logements attendue, l'inscription d'une servitude de mixité sociale n'apparaît pas comme l'outil efficient ; son instauration pourra néanmoins être étudiée en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées par le futur PLU. Le taux de 10% de logements locatifs sociaux pourra éventuellement être modulé en fonction de la taille des programmes.

Le recours à un emplacement réservé pourra être envisagé pour l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements communaux conventionnés voire pour la réalisation d'une opération répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Laudun-l'Ardoise

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	LAUDUN-L'ARDOISE	CA GARD RHODANIEN
Population	6 117	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+78,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,6%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,7%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,12	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	23,5%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	15,9%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	55,0%	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 442 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	12,8%	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	LAUDUN-L'ARDOISE	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	351 soit 15,3%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	1 255 soit 54,6%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	575 soit 25,0%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	LAUDUN-L'ARDOISE	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	2 559	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	2 286 soit 89,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	61 soit 2,4%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	212 soit 8,3%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	67,7%	63,2%
Part des locataires	29,3%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	81,1%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	17,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	271 soit 13,0%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	LAUDUN-L'ARDOISE	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	305	3 950
Parc conventionné privé	14	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	319	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	14,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	LAUDUN-L'ARDOISE	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	122	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	20,3	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Laudun-l'Ardoise est identifiée en tant que pôle de centralité économique par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit à ce titre porter une part significative de la production totale de résidences principales du territoire, fixée à au moins 7,5% sur la durée du PLH 2019-2024. La production sur le bourg centre reste toutefois conditionnée aux travaux de mise aux normes de la station de traitement des eaux usées de Laudun Village.

Production globale en logements

Un objectif de production de l'ordre de 250 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 42 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 100 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 40% de la production globale de résidences principales, dans un objectif de rattrapage du déficit communal. Le taux d'équipement en logements sociaux de Laudun-l'Ardoise était en effet au 1^{er} janvier 2017 de 14,4%, en deçà du taux objectif de 20% fixé à la commune au titre de la Loi SRU.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Programme de logements pour personnes âgées.

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

Cette production de logements sera assurée spatialement de la manière suivante :

- Au sein du tissu urbanisé :
 - par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 3 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien)
 - par réinvestissement urbain c'est à dire par mobilisation des délaissés urbains et optimisation foncière au sein des zones urbaines du PLU approuvé le 9 juin 2011 (dernière modification simplifiée en date du 26 février 2015).
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie des zones à urbaniser délimitées par le PLU approuvé, sous réserve de la mise aux normes de la station d'épuration du Laudun Village ; plusieurs programmes sont d'ores et déjà identifiés :
 - Zone Canet Cordier (3,8 ha) : potentiel de 108 logements dont 41 logements locatifs sociaux (29 logements locatifs sociaux familiaux, une Maison en Partage de 12 logements), 16 logements seniors et 51 lots à bâtir.
 - Zone Suc et Pradel (17,2 ha) : permis d'aménager de 46 lots dont 33 logements locatifs sociaux sur une partie de la zone.
 - Zone de Colombeau - Colombel (6 ha) : 2 permis d'aménager de 23 et 11 lots.

Le PLU approuvé offre un potentiel de production important notamment sur les zones de Colombeau Colombel, Suc et Pradel, Pousse Martine et Passangle sur lequel pourra s'appuyer une partie de la production du PLH1 et du PLH2.

Au sein de cette production globale, sont d'ores et déjà prévus 74 logements locatifs sociaux publics sur les zones de Carnet Cordier et Sud et Pradel auxquels viendront s'ajouter :

- des logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH et des logements communaux conventionnés ;
- 30% voire 40% des programmes de logements en zones à urbaniser du PLU et, le cas échéant, en zone urbaine (pour les programmes supérieurs à un seuil à définir par le règlement du PLU).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 30% voire 40% minimum des programmes de logements en zone AU du PLU et des programmes supérieurs à un seuil de logements (à définir par le règlement du PLU) en zone urbaine U.

Ce pourcentage pourra éventuellement être modulé en fonction de la taille des opérations et du niveau d'équipement en logements sociaux du quartier concerné (dans un objectif d'équilibre social des quartiers). Il pourrait même être supérieur sur les seules opérations autorisées sur Laudun Village dans l'attente de la mise aux normes de la station d'épuration, dans un objectif de rattrapage accéléré du déficit d'équipement de la commune et de rééquilibrage de l'offre entre les deux entités Laudun Village et L'Ardoise.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation d'opérations répondant aux objectifs de mixité sociale, en priorité sur les quartiers les moins bien dotés en logements sociaux et de préférence à proximité des équipements publics.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés de type PIG (éventuellement sur la deuxième période du PLH).

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Laval-Saint-Roman

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	LAVAL SAINT ROMAN	CA GARD RHODANIEN
Population	222	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-1,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,8%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,1%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,7%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,51	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	18,5%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population		20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	19 782 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	LAVAL SAINT ROMAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	22 soit 23,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	LAVAL SAINT ROMAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	149	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	97 soit 65,2%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	47 soit 31,8%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	5 soit 3,1%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	82,1%	63,2%
Part des locataires	15,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	94,6%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	5,4%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	33 soit 34,8%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	LAVAL SAINT ROMAN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	1	49
Parc locatif social total	1	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,03%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	LAVAL SAINT ROMAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	3	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	0,5	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Laval-Saint-Roman est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 6 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 1 logement par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 1 logement locatif social sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par constructions diffuses en enclave ou frange de la zone bâtie actuelle ou dans les zones d'extension délimitées par le futur document d'urbanisme (commune soumise au RNU, le POS approuvé le 15 février 1990 étant devenu caduc le 1^{er} janvier 2016).

Au sein de cette production globale, 1 logement locatif social au moins sera produit : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (OPAH, PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Au regard de la taille de la commune et de la production de logements attendue, l'inscription d'une servitude de mixité sociale n'apparaît pas comme l'outil le plus efficace ; son instauration pourra néanmoins être étudiée dans le cadre de l'élaboration éventuelle d'un PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. Le taux de 10% de logements locatifs sociaux pourra éventuellement être modulé en fonction de la taille des programmes.

Le recours à un emplacement réservé pourra également être envisagé dans le cadre d'un futur PLU, pour l'acquisition foncière par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs

logements communaux conventionnés supplémentaires voire de la réalisation d'une opération répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Le Garn

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	LE GARN	CA GARD RHODANIEN
Population	233	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+2,0	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,9%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,7%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,61	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	20,6%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	26,6%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	17 541 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	LE GARN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	26 soit 22,4%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	LE GARN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	194	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	105 soit 54,0%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	72 soit 37,0%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	17 soit 9,0%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	72,9%	63,2%
Part des locataires	13,5%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	94,9%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	5,1%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	38 soit 41,8%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	LE GARN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	LE GARN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	16	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	2,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Le Garn est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 6 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 1 logement par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 1 logement locatif social sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation d'une fraction du potentiel diffus au sein de la zone constructible délimitée par la carte communale approuvée le 19 Août 2011.

Au sein de cette production globale, 1 logement locatif social au moins sera produit : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

L'inscription d'une servitude de mixité sociale ou la délimitation d'emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements mixtes ne sont pas prévus par le Code de l'Urbanisme dans le cas d'une carte communale ; leur instauration pourra être étudiée dans le cadre de l'élaboration éventuelle d'un PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. L'emplacement réservé pourra notamment permettre l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements locatifs conventionnés.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Le Pin

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	LE PIN	CA GARD RHODANIEN
Population	416	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+17,0	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+4,7%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,5%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+4,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,31	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	26,4%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	15,6%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 038 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	LE PIN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	26 soit 15,4%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	LE PIN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	227	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	162 soit 71,4%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	56 soit 24,7%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	9 soit 4,0%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	87,0%	63,2%
Part des locataires	11,1%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	94,3%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	5,3%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	33 soit 21,7%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	LE PIN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	LE PIN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	21	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	3,5	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Le Pin est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 4 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation de terrains non bâtis au sein de l'enveloppe urbaine et notamment en zone UB ; nous retenons ici par hypothèse la moitié du potentiel identifié par le PLU approuvé le 6 juillet 2017, soit 12 logements.
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie de la zone IIAU1 Les Bannes au Sud du centre ancien et des zones IAU / IIAU2 Vallier en frange Est de la zone urbaine, dont le potentiel total est estimé à une vingtaine de logements (15 sur la zone IIAU1 des Bannes et 5 sur la zone IIAU2 de Vallier)

Au sein de cette production globale, 2 à 4 logements sociaux seront produits :

- en centre village : programme de 1 ou 2 logements locatifs sociaux sur la Maison Nizier.
- en zone à urbaniser IAU / IIAU conformément au règlement du PLU approuvé qui impose sur ces zones un pourcentage de 10% logements locatifs sociaux et/ou en accession sociale à la propriété, ce qui représente un potentiel total de 1 ou 2 logements locatifs sociaux sur l'entité IAU / IIAU2 Vallier d'une capacité totale de 15 logements.

Pourront venir s'ajouter un ou plusieurs logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Le règlement du PLU approuvé le 6 juillet 2017 impose d'ores et déjà 10% de logements locatifs sociaux aux programmes de logements des deux zones IIAU délimitées. Il conviendra d'analyser l'efficacité de cette disposition au regard de la taille relativement limitée des opérations concernées et, le cas échéant, de redéfinir le pourcentage et le seuil d'application de cette servitude.

Le recours à un emplacement réservé pourra éventuellement être envisagé pour l'acquisition foncière par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements communaux conventionnés, en complément des programmes identifiés (Maison Nizier) voire pour la réalisation d'une opération répondant aux objectifs de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Lirac

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	LIRAC	CA GARD RHODANIEN
Population	884	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+0,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,0%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,4%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,4%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,08	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	23,4%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	13,9%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 906 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	LIRAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	58 soit 15,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	186 soit 50,3%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	81 soit 21,9%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	LIRAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	436	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	374 soit 85,8%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	30 soit 7,0%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	31 soit 7,2%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	74,5%	63,2%
Part des locataires	23,6%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	88,7%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	10,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	61 soit 16,4%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	LIRAC	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	1	3 950
Parc conventionné privé	1	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	2	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,5%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	LIRAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	18	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	3,0	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Lirac est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 4 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatif sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par densification de la zone bâtie actuelle (mobilisation des enclaves non bâties et optimisation foncière par divisions parcellaires).
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie des zones AU délimitée par le PLU en cours d'élaboration (commune soumise au RNU depuis le 27 mars 2017, l'élaboration du PLU en cours n'ayant pas aboutie à cette date).

Au sein de cette production globale, est d'ores et déjà identifié un programme de 19 logements locatifs sociaux dont 9 pourraient être pris en compte au titre de la reconstitution de l'offre NPNRU, donc bien au delà de l'objectif de production minimum fixé par le PLH.

A ces 19 logements sociaux pourraient venir s'ajouter un ou plusieurs logements communaux conventionnés ou logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements prévus notamment en zone à urbaniser AU délimités par le futur PLU, éventuellement modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes) et de leur localisation.

Inscription, le cas échéant, d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Montclus

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	MONTCLUS	CA GARD RHODANIEN
Population	204	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+12,2	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+7,4%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,5%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+7,8%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,57	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	21,1%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	24,0%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	15 889 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	MONTCLUS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	27 soit 28,1%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	MONTCLUS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	219	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	93 soit 42,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	121 soit 55,4%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	5 soit 2,3%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants		63,2%
Part des locataires		34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	78,5%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	20,1%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	41 soit 45,6%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	MONTCLUS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)		CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	10	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	1,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

Le village de Montclus, labellisé « Plus beau village de France », est identifié en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; il doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 18 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 3 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation d'une fraction du potentiel diffus au sein de la zone constructible délimitée par la carte communale approuvée le 11 mars 2009.

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux au moins seront produits : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils réglementaires

L'inscription d'une servitude de mixité sociale ou la délimitation d'emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements mixtes ne sont pas prévus par le Code de l'Urbanisme dans le cas d'une carte communale ; leur instauration pourra être étudiée dans le cadre de l'élaboration éventuelle d'un PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. L'emplacement réservé pourra notamment permettre l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements locatifs conventionnés.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Montfaucon

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	MONTFAUCON	CA GARD RHODANIEN
Population	1 455	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+6,0	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,4%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,5%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	0,0%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,03	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	26,0%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	18,8%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 340 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	MONTFAUCON	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	98 soit 16,3%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	342 soit 57,0%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	150 soit 25,0%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	MONTFAUCON	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	662	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	591 soit 89,2%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	14 soit 2,2%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	57 soit 8,6%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	75,1%	63,2%
Part des locataires	22,3%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	90,4%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	9,1%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	102 soit 17,4%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	MONTFAUCON	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	4	3 950
Parc conventionné privé	3	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	7	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,2%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	MONTFAUCON	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	44	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	7,3	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Montfaucon est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit 4 logements en moyenne par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant : objectif de 3 logements vacants (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle : par mobilisation de terrains non bâtis et optimisation foncière (divisions de terrains bâtis) en zone urbaine et notamment en zone UC du PLU approuvé le 30 Août 2011.

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux au moins seront produits : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG), auxquels pourront venir s'ajouter un pourcentage des programmes de logements en zones à urbaniser AU du PLU actuel ou futur.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils réglementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements prévus notamment en zones à urbaniser AU délimitées par le PLU actuel et futur, éventuellement modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription, le cas échéant, d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Orsan

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ORSAN	CA GARD RHODANIEN
Population	1 104	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-0,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	0,0%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,85	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	24,0%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	21,5%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 885 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ORSAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	54 soit 11,4%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	216 soit 45,7%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	89 soit 18,8%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ORSAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	533	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	478 soit 89,6%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	15 soit 2,7%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	41 soit 7,6%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	80,5%	63,2%
Part des locataires	16,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	93,1%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	6,9%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	112 soit 23,6%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ORSAN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	16	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	16	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	3,3%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ORSAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	53	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	8,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Orsan est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 40 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 6 à 7 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 4 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de l'axe d'influence.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par réhabilitation de l'ancienne Maison des Associations, Avenue des Tavans : programme de 3 logements locatifs sociaux dont 1 logement adapté personnes âgées en rez-de-chaussée.
- en construction neuve :
 - o par mobilisation des parcelles vierges et optimisation foncière au sein de la zone urbaine du PLU approuvé le 11 avril 2011.
 - o par création d'une Maison en Partage de 15 logements.
 - o par ouverture à l'urbanisation, une fois les équipements réalisés, de tout ou partie des zones 1AU délimités par le PLU approuvé.

Au sein de cette production globale, est d'ores et prévue la réalisation de 3 logements locatifs sociaux et d'un ensemble de 15 logements sociaux destinés aux seniors. Pourront venir s'y ajouter des logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de réhabilitation du parc privé (PIG), des logements communaux conventionnés, voire un pourcentage des futurs programmes de logements en zone 1AU du PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements en zone AU du PLU et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Pont-Saint-Esprit

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	PONT SAINT ESPRIT	CA GARD RHODANIEN
Population	10 279	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-31,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,5%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,76	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	22,8%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	22,7%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	45,8%	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	17 820 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	23,3%	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	PONT SAINT ESPRIT	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	1 278 soit 26,8%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	3 020 soit 63,4%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	1 749 soit 36,7%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	PONT SAINT ESPRIT	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	5 489	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	4 524 soit 82,4%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	128 soit 2,3%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	837 soit 15,2%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	54,1%	63,2%
Part des locataires	44,1%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	58,9%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	40,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	960 soit 21,5%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	PONT SAINT ESPRIT	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	558	3 950
Parc conventionné privé	121	217
Parc conventionné autres bailleurs	3	49
Parc locatif social total	682	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	15,1%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	PONT SAINT ESPRIT	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	167	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	27,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Pont-Saint-Esprit est identifiée en tant que pôle de centralité urbaine par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit à ce titre porter une part significative de la production totale de résidences principales du territoire, fixée à 12,5% sur la durée du PLH 2019-2024

Production globale en logements

Un objectif de production de 420 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 70 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 168 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 40% de la production globale de résidences principales, dans un objectif de rattrapage du déficit communal. Le taux d'équipement en logements sociaux de Pont-Saint-Esprit était en effet au 1^{er} janvier 2017 de 15,4%, en deçà du taux de 20% fixé à la commune au titre de l'article 55 de la Loi SRU.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

Cette production de logements sera assurée spatialement de la manière suivante :

- Au sein du tissu urbanisé :
 - par requalification d'une fraction du parc vacant, sur la base d'un rythme de 5 logements par an (tel que fixé par la convention d'OPAH-RU 1) à 8 logements par an (sur la base des projets identifiés sur les deux années 2018 et 2019), soit 30 à 50 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH. Une part notable de cette production sera portée par l'opération de restauration immobilière projetée sur l'îlot Bruguier-Roure ; le périmètre retenu inclut en effet 9 immeubles vacants représentant un potentiel de 12 logements. Cette opération, validée par l'ANAH, devrait être engagée début 2019 dans le cadre d'une concession d'aménagement.
 - par mutation d'anciens bâtiments ou emprises foncières ; deux projets sont d'ores et déjà identifiés :
 - Projet Hôtel Dieu, ensemble de grande qualité patrimoniale, inscrit aux Monuments Historiques depuis le 4 Août 2005 : programme de 180 logements environ répartis entre logements en résidence seniors, logements locatifs sociaux et logements en accession à la propriété
 - Caserne des Pompiers : projet de construction de 30 à 35 logements locatifs sociaux environ (début des travaux 2020).
 - par réinvestissement urbain c'est à dire mobilisation des délaissés urbains et optimisation foncière au sein des zones urbaines du PLU approuvé le 26 février 2015 ; plusieurs opérations sont d'ores et déjà identifiées dont certaines exclusivement ou à forte dominante locative sociale :
 - Chemin de Chance : programme de 36 logements locatifs sociaux (Habitat du Gard). Echéance : 2019
 - Chemin de Gaujac : programme de 61 logements locatifs sociaux (Logis Cévenols). Echéance : 2020
 - Opération Novalys : programme de 45 logements locatifs sociaux en VEFA. Echéance : 2020-2021

- Opération Ametys : programme de 25 logements locatifs sociaux ou en accession abordable. Echéance : 2020-2021
- Lotissement « Les Portes du Village » : 19 lots en locatif social ou accession. Echéance : 2020
- A ces opérations identifiées, viendront s'ajouter une part des programmes plus importants prévus sur les deux secteurs faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation au PLU :
 - Secteur Parran Saint Michel (zone UD du PLU) : potentiel de 110 logements
 - Secteur de La Gare (zone 1AU1 du PLU) : potentiel de 235 logements

Au sein de cette production globale, sont d'ores et déjà identifiés 172 à 177 logements locatifs sociaux publics (hors opérations Hôtel Dieu, Amétys et « Les Portes du Village »), répondant à l'objectif de production fixé par le PLH), auxquels viendront s'ajouter :

- les logements privés conventionnés produits dans le cadre du dispositif de réhabilitation du parc privé en cours et dont le PLH prévoit la reconduction sur la période 2020-2024 (OPAH-RU 2) ;
- 30% du nombre de logements de l'ensemble des opérations de 10 logements ou plus ou de 700 m² ou plus de surface de plancher en zones UB, UC et UD et 1AU du PLU, non prises en compte ci-dessus ; cette servitude de mixité sociale, inscrite au règlement du PLU approuvé le 26 février 2015 et modifié en mars 2018, s'imposera notamment aux programmes de logements des deux secteurs Paroisse Saint Michel et de la Gare ; ces deux secteurs représentent ainsi un potentiel total de plus d'une centaine de logements locatifs sociaux, dont une partie pourra être produite sur la durée du PLH 2019-2024, le solde constituant une « réserve » pour le PLH2.

Une partie de cette production locative sociale pourra être prise en compte au titre de la reconstitution de l'offre NPNRU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils fonciers

Contractualisation avec l'Etablissement Public Foncier Occitanie dans le cadre de l'opération de restauration immobilière de l'îlot Bruguier-Roure (convention de portage foncier).

Contractualisation avec l'Etablissement Public Foncier Occitanie pour favoriser la réalisation d'opérations mixtes locatif social et accession en centre ville et faubourgs et assurer la maîtrise foncière des zones à urbaniser.

Outils règlementaires

Maintien de la servitude de mixité sociale à hauteur de 30% minimum (20% en UAs) sur les opérations de 10 logements ou plus ou de 700 m² ou plus de surface de plancher en zones UAs, UB, UC, UD et AU du PLU. Cette servitude pourra éventuellement être modulée en fonction du niveau d'équipement en logements sociaux des zones et secteurs concernés, dans un objectif d'équilibre social des quartiers, de la proximité des équipements publics et de la desserte en transports en commun notamment. Elle pourra s'exprimer en pourcentage du nombre de logements, en pourcentage de la surface de plancher totale de l'opération voire en pourcentage de la surface de l'unité foncière.

Délimitation éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation d'opération à dominante locative sociale ou d'accession abordable à la propriété.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Reconduction du dispositif de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés : OPAH-RU 2 sur 2020-2024.

Mise en œuvre (début 2019) d'une opération de restauration Immobilière (ORI) sur le secteur Bruguier Roure, représentant 21 logements sur 12 immeubles, par le biais d'une concession d'aménagement.

Commune de Sabran

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	SABRAN	CA GARD RHODANIEN
Population	1 700	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-12,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,7%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	0,0%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,8%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,73	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	20,6%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	20,6%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	22 073 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	SABRAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	105 soit 13,5%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	355 soit 45,6%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	173 soit 22,2%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	SABRAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	950	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	743 soit 78,2%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	112 soit 11,8%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	95 soit 10,0%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	79,1%	63,2%
Part des locataires	17,0%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	92,4%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	6,6%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	233 soit 32,0%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	SABRAN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	SABRAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	35	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	5,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Sabran est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 30 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 5 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 3 logements locatif sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 5 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par réhabilitation au sein du village d'un bâtiment communal permettant la réalisation de 3 logements dont un logement locatif social et 1 logement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.
- par réinvestissement urbain (mobilisation des parcelles non bâties, optimisation foncière par division de parcelles déjà bâties) au sein de la zone urbaine.
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie des zones AU délimitées par le PLU en cours d'élaboration (la commune de Sabran est soumise au RNU depuis le 27 mars 2017, l'élaboration du PLU n'ayant pas abouti à cette date).

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux sont d'ores et déjà identifiés, auxquels pourront venir s'ajouter :

- un ou plusieurs logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- un ou plusieurs logements communaux conventionnés supplémentaires.
- un pourcentage des programmes de logements prévus en zone AU délimités par le futur PLU dans le cadre d'une servitude de mixité sociale.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements en zones AU du futur PLU, éventuellement modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription, le cas échéant, d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Salazac

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	SALAZAC	CA GARD RHODANIEN
Population	184	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-0,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,3%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,6%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,51	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	17,4%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	28,8%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	18 756 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	SALAZAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	24 soit 24,0%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	SALAZAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	154	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	91 soit 58,9%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	55 soit 35,5%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	9 soit 5,6%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	79,1%	63,2%
Part des locataires	16,5%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	92,7%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	5,9%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	33 soit 40,2%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	SALAZAC	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	SALAZAC	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	3	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	0,5	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Salazac est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 6 logements sur la période 2019-2024, soit 1 logement par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 1 logement locatif social sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien) ou mutation de résidences secondaires.
- par constructions diffuses dans les zones d'extension AUpa délimitées par le PLU approuvé la 14 septembre 2009.

Au sein de cette production globale, 1 logement locatif social au moins sera produit : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Au regard de la taille de la commune et de la production de logements attendue, l'inscription d'une servitude de mixité sociale n'apparaît pas comme l'outil efficient ; son instauration pourra néanmoins être étudiée en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées par un prochain PLU. Le taux de 10% de logements locatifs sociaux pourra éventuellement être modulé en fonction de la taille des programmes.

Le recours à un emplacement réservé pourra éventuellement être envisagé pour l'acquisition foncière par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements communaux conventionnés, voire de la réalisation d'une opération répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint Alexandre

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST ALEXANDRE	CA GARD RHODANIEN
Population	1 186	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+19,2	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,7%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,4%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,3%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,92	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	22,8%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	15,0%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	22 740 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST ALEXANDRE	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	53 soit 11,0%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	200 soit 41,7%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	81 soit 16,9%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST ALEXANDRE	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	575	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	495 soit 86,0%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	41 soit 7,2%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	39 soit 6,8%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	78,1%	63,2%
Part des locataires	16,9%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	91,3%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	7,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	84 soit 18,4%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST ALEXANDRE	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	2	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	2	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,4%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST ALEXANDRE	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	52	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	8,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2025

La commune de Saint-Alexandre est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 72 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 12 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 7 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de l'axe d'influence.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au sein du tissu urbanisé par optimisation foncière (divisions foncières de parcelles déjà bâties) et mobilisation de terrains non construits ; le projet de PLU en cours de révision identifie :
 - o un projet de rénovation d'un îlot en centre ancien pour un potentiel d'une dizaine de logements.
 - o une surface « constructible » cumulée de 1,7 ha environ représentant potentiel d'une vingtaine de logements dont la moitié pourraient par hypothèse être réalisés sur la durée du PLH
- en construction neuve dans les zones à urbaniser IIAU délimitée par le projet de PLU sur les secteurs de l'Espéran, de Beauvezet Sud et Nord et du Village.

Au sein de cette production globale, sera produit un minimum de 7 logements locatifs sociaux :

- logements privés conventionnés produits dans le cadre du dispositif de réhabilitation du parc privé (PIG) ;
- logements communaux conventionnés ;
- un pourcentage de la production globale de logements neufs en zone à urbaniser IIAU délimitées par le futur PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements en zone IIAU du PLU et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-André-d'Olérargues

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST ANDRE D'OLERARGUES	CA GARD RHODANIEN
Population	423	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+3,0	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,7%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,5%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,89	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	22,0%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	18,2%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 009 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST ANDRE D'OLERARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	24 soit 13,6%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	77 soit 43,5%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	38 soit 21,5%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST ANDRE D'OLERARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	255	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	182 soit 71,4%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	64 soit 25,0%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	9 soit 3,6%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	81,1%	63,2%
Part des locataires	16,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	91,0%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	8,6%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	39 soit 22,4%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST ANDRE D'OLERARGUES	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST ANDRE D'OLERARGUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	10	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	1,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-André d'Olérargues est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 18 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 3 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation d'une fraction du potentiel diffus au sein de la zone constructible délimitée par la carte communale approuvée le 12 janvier 2015, autour du centre village et des hameaux.

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux au moins seront produits : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

L'inscription d'une servitude de mixité sociale ou la délimitation d'emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements mixtes ne sont pas prévus par le Code de l'Urbanisme dans le cas d'une carte communale. Leur instauration pourra être étudiée dans le cadre de l'élaboration éventuelle d'un PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. L'emplacement réservé pourra notamment permettre l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements locatifs conventionnés.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-André-de-Roquepertuis

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS	CA GARD RHODANIEN
Population	611	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	15,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+2,7%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+2,9%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,72	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	21,1%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	21,3%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 598 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	46 soit 18,6%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	122 soit 49,4%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	67 soit 27,1%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	409	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	267 soit 65,2%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	130 soit 31,8%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	12 soit 3,0%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	69,0%	63,2%
Part des locataires	26,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	95,3%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	4,5%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	83 soit 31,1%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	4	49
Parc locatif social total	4	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,5%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	28	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	4,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-André-de-Roquepertuis est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 36 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 6 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 4 logements locatif sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- par densification de la zone bâtie actuelle avec un potentiel de 20 logements sur les 50 identifiés par le PLU en cours d'élaboration (et qui devrait être approuvé au début de l'année 2019, la commune de Saint-André-de-Roquepertuis étant soumise au régime du RNU depuis le 27/03/2017).
- par urbanisation d'une partie des deux secteurs soumis à opération d'aménagement d'ensemble délimités par le PLU en cours d'élaboration :
 - o Opération d'ensemble Chemin des Aires : programme de 8 à 10 maisons de type villageois
 - o Opération d'ensemble Chemin de Ranc de Roque : programme de 10 à 12 maisons de type villageois

Au sein de cette production globale, 4 logements locatifs sociaux devront être produits :

- logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- logements communaux conventionnés supplémentaires.
- le cas échéant, un pourcentage des programmes de logements des opérations d'ensemble prévues par le projet de PLU, dans le cadre d'une servitude de mixité sociale.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements prévus sur les secteurs soumis à opération d'aménagement d'ensemble délimités par le futur PLU, éventuellement modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription, le cas échéant, d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Christol-de-Rodières

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST-CHRISTOL-DE-RODIERES	CA GARD RHODANIEN
Population	168	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+0,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,2%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,5%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,7%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,51	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	17,2%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	25,0%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 013 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST-CHRISTOL-DE-RODIERES	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	19 soit 23,2%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	ss	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	ss	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST-CHRISTOL-DE-RODIERES	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	127	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	78 soit 61,0%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	40 soit 31,7%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	9 soit 7,2%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	81,1%	63,2%
Part des locataires	10,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	91,1%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	7,2%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	30 soit 40,0%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST-CHRISTOL-DE-RODIERES	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	2	49
Parc locatif social total	2	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	2,6%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST-CHRISTOL-DE-RODIERES	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	3	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	0,5	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Christol-de-Rodières est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 12 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 2 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 1 logement locatif social sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- par constructions diffuses en enclave ou frange de la zone bâtie actuelle puis dans les zones d'extension qui seront délimitées par la carte communale en cours d'élaboration. La commune de Saint-Christol-de-Rodières, actuellement soumise aux dispositions du RNU (le POS approuvé le 11 avril 1987 étant devenu caduc le 1^{er} janvier 2016) a en effet engagé l'élaboration d'une carte communale.

Au sein de cette production globale, 1 logement locatif social au moins sera produit : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

L'inscription d'une servitude de mixité sociale ou la délimitation d'emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements mixtes ne sont pas prévus par le Code de l'Urbanisme dans le cas d'une carte communale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Etienne-des-Sorts

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	CA GARD RHODANIEN
Population	556	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	7,0	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,7%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,6%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,95	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	21,9%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	17,8%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 099 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	46 soit 19,2%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	142 soit 59,4%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	65 soit 27,2%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	310	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	257 soit 83,0%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	17 soit 5,5%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	35 soit 11,4%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	62,9%	63,2%
Part des locataires	30,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	72,8%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	24,3%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	87 soit 34,7%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	3	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	3	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,2%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	12	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Etienne-des-Sorts est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 12 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 2 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 1 logement locatif social sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 1 à 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- par constructions diffuses en zones U et AU délimitées par le PLU approuvé le 22 mai 2008 (6^{ème} révision simplifiée approuvée le 26 avril 2013).

Au sein de cette production globale, 1 logement locatif social au moins sera produit : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils réglementaires

Au regard de la taille de la commune et de la production de logements attendue, mais également des caractéristiques des zones AU délimitées par le PLU approuvé, l'inscription d'une servitude de mixité sociale n'apparaît pas comme l'outil le plus efficient. Son instauration pourra néanmoins être étudiée dans le cadre de la prochaine révision du PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. Le taux de 10% de logements sociaux pourra être modulé en fonction de la taille des opérations.

Le recours à un emplacement réservé pourra éventuellement être envisagé pour l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements communaux conventionné, voire d'une opération répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Geniès-de-Comolas

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST GENIES-DE-COMOLAS	CA GARD RHODANIEN
Population	1 907	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	11,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,6%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,7%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	0,0%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,13	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	24,9%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	16,3%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	19 649 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST GENIES-DE-COMOLAS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	139 soit 18,0%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	453 soit 58,6%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	200 soit 25,9%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST GENIES-DE-COMOLAS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	865	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	774 soit 89,5%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	21 soit 2,5%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	70 soit 8,0%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	74,9%	63,2%
Part des locataires	23,7%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	87,4%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	11,3%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	164 soit 21,5%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST GENIES-DE-COMOLAS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	41	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	6	49
Parc locatif social total	47	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	6,1%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST GENIES-DE-COMOLAS	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	59	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	9,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Genies-de-Comolas est identifiée en tant que pôle de rayonnement par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 130 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 22 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 20 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Programme de logements adaptés pour personnes âgées.

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 4 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle par densification et optimisation foncière (divisions parcellaires) des parcelles bâties et mobilisation des enclaves vierges.
- par la réalisation d'un programme de 52 logements locatifs sociaux dont 25 maisons de ville et 27 appartements pour seniors en greffe sur le village.
- par ouverture à l'urbanisation de toute ou partie des zones d'extension délimitées par le futur PLU en cours d'élaboration (la commune de Saint-Génies-de-Comolas est en effet soumise au régime du RNU depuis le 27 mars 2017, l'élaboration du PLU n'ayant pas abouti à cette date).

Au sein de cette production globale, est d'ores et déjà prévue la réalisation d'un programme de 52 logements locatifs sociaux, dont 27 dédiés aux personnes âgées, bien au delà de l'objectif de production fixé par le PLH ; pourront éventuellement venir s'y ajouter :

- des logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG) voire des logements communaux conventionnés ;
- un pourcentage des programmes de logements des zones d'extension délimitées par le futur PLU en cours d'élaboration.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 15% minimum des programmes de logements en zones AU du futur PLU et des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine. Cette servitude sera éventuellement modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes), mais également de la proximité de l'opération de 52 logements sociaux déjà prévue par la commune (dans un objectif d'équilibre social des quartiers).

Inscription éventuelle au futur PLU d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés de type PIG (éventuellement sur la deuxième période du PLH).

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Gervais

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST GERVAIS	CA GARD RHODANIEN
Population	700	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+7,2	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,1%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,1%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,9%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,69	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	20,0%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	21,1%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 045 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST GERVAIS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	44 soit 13,1%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	165 soit 49,1%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	77 soit 22,9%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST GERVAIS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	393	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	314 soit 79,9%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	41 soit 10,4%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	28 soit 9,7%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	83,4%	63,2%
Part des locataires	13,7%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	96,4%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	3,1%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	120 soit 38,8%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST GERVAIS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST GERVAIS	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	29	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	4,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Gervais est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit 4 logements en moyenne par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Il convient de noter que Habitat du Gard a procédé en 2017 à l'acquisition de 6 logements en VEFA sur le lotissement « Les Jardins de Manon », acquisition non prise en compte dans le RPLS 2017 (recensement du Parc Locatif Social au 01/01/2017).

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 3 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation de bâtiments vacants ou terrains non bâtis au sein de l'enveloppe urbaine :
 - o Bâtiment vacant Route de Barjac : potentiel de 9 logements
 - o Projet communal centre-village : 6 maisons individuelles en primo-accession
 - o Puech Sainte Marie : 14 lots individuels
 - o Les Malins : 12 lots individuels
- en zones d'extension, dans le cadre d'opérations d'ores et déjà autorisées sous l'égide du POS (la commune de Saint-Gervais est soumise aux règles du RNU depuis le 27 mars 2017, l'élaboration du PLU n'ayant pas abouti à cette date).
 - o Clos des Boudettes : lotissement de 15 lots individuels (en cours de commercialisation)

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux au moins seront produits : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG), auxquels pourront venir s'ajouter un pourcentage des programmes de logements en zones à urbaniser AU du PLU actuel ou futur.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements prévus notamment en zones à urbaniser AU délimités par le PLU en cours d'élaboration, éventuellement modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription, le cas échéant, d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Julien-de-Peyrolas

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST JULIEN DE PEYROLAS	CA GARD RHODANIEN
Population	1 362	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+20,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,6%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,7%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,9%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,95	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	24,0%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	16,9%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 119 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST JULIEN DE PEYROLAS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	113 soit 19,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	331 soit 57,8%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	162 soit 28,3%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST JULIEN DE PEYROLAS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	741	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	563 soit 76,0%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	121 soit 16,3%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	57 soit 7,7%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	79,0%	63,2%
Part des locataires	15,2%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	89,8%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	8,2%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	106 soit 20,9%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST JULIEN DE PEYROLAS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	1	49
Parc locatif social total	1	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,2%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST JULIEN DE PEYROLAS	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	61	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	10,2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Julien-de-Peyrolas est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 36 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 6 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 4 logements locatif sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle : par mobilisation de terrains non bâtis et optimisation foncière (divisions de terrains bâtis) en zone urbaine du PLU approuvé le 18 Novembre 2008 et modifié le 21 décembre 2012.
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie des zones AUa délimitée par le PLU modifié le 21 décembre 2012.

Au sein de cette production globale, 4 logements locatifs sociaux au moins seront produits :

- logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- logements locatifs sociaux au sein des zones à urbaniser AUa, le règlement du PLU imposant d'ores et déjà que les programmes de logements de ces zones comportent 5% au moins de logements locatifs aidés par l'Etat.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Adaptation de la servitude de mixité sociale inscrite au règlement des zones AUa du PLU : le pourcentage minimum de logements locatifs aidés sera porté de 5% à 10% ; cette servitude pourra être modulée en fonction de la taille des programmes, pour en améliorer l'efficacité et assurer la faisabilité des programmes locatifs aidés ainsi imposés.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés de type PIG (éventuellement sur la deuxième période du PLH).

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Laurent-de-Carnols

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST LAURENT-DE-CARNOLS	CA GARD RHODANIEN
Population	475	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+0,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,1%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,6%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,5%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,93	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	23,8%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	17,3%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 758 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST LAURENT-DE-CARNOLS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	26 soit 12,3%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	99 soit 46,9%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	46 soit 21,8%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST LAURENT-DE-CARNOLS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	285	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	212 soit 74,2%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	49 soit 17,1%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	25 soit 8,7%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	73,3%	63,2%
Part des locataires	23,5%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	94,5%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	4,9%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	44 soit 23,9%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST LAURENT-DE-CARNOLS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	2	49
Parc locatif social total	2	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,9%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST LAURENT-DE-CARNOLS	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	31	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	5,2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Laurent-de-Carnols est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 36 logements sur la période 2019-2024, soit 6 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 4 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation d'une fraction du potentiel diffus au sein de la zone urbaine (UB, UBa) délimitée par le PLU approuvé le 4 juin 2007 et ayant fait l'objet d'une révision simplifiée le 9 mai 2011.
- par ouverture à l'urbanisation de la zone IIAUa La Paran délimitée par le PLU approuvé. Echéance 2020/2021.

Au sein de cette production globale, 4 logements locatifs sociaux au moins seront produits :

- logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- par affectation d'un pourcentage du programme de logements prévus sur la zone IIAUa La Paran délimitée par le PLU, dans le cadre d'une servitude de mixité sociale.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Inscription éventuelle (en fonction de l'avancement des projets) d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum du programme de logements en zone IIAUa La Paran.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Laurent-des-Arbres

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST LAURENT-DES-ARBRES	CA GARD RHODANIEN
Population	2 909	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+79,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+3,0%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,9%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+2,1%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,49	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	29,5%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	13,6%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	57,7%	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 405 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	12,0%	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST LAURENT-DES-ARBRES	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	166 soit 15,5%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	542 soit 50,6%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	249 soit 23,2%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST LAURENT-DES-ARBRES	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	1 250	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	1 095 soit 87,6%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	43 soit 3,4%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	112 soit 9,0%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	77,4%	63,2%
Part des locataires	20,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	89,1%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	9,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	130 soit 12,8%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST LAURENT-DES-ARBRES	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	22	3 950
Parc conventionné privé	4	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	26	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	2,4%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST LAURENT-DES-ARBRES	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	170	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	28,3	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Laurent-des-Arbres est identifiée en tant que pôle de rayonnement par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 150 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 25 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 23 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 4 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle et notamment en zones UB et UC du PLU approuvé le 5 novembre 2012, par densification et optimisation foncière des parcelles bâties et mobilisation des enclaves vierges en zone urbaine. Le potentiel peut être estimé à environ 40 logements, sur la base de l'étude de révision du PLU en cours.
- par achèvement de l'urbanisation de la zone IIAU Nord correspondant à la Zone d'Aménagement Concerté de la Treille, sur laquelle 7 nouveaux logements locatifs sociaux devraient être construits avant la fin de l'année 2018 :
 - o potentiel de 109 logements dont 39 logements locatifs sociaux, une part de ces logements pouvant être affectée à la reconstitution de l'offre NPNRU des Escanaux.

Au sein de cette production globale de logements, 39 logements locatifs sociaux sont ainsi d'ores et déjà prévus (en complément des 7 logements prévus sur l'année 2018), auxquels pourront venir s'ajouter un certain nombre de logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG) voire des logements conventionnés communaux.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Renforcement de la servitude de mixité sociale d'ores et déjà inscrite au règlement de la zone IIAU Nord (ZAC de la Treille) : le pourcentage minimum de logements locatifs sociaux devra être porté de 10% à 15%, hausse compatible avec le programme prévu (pour rappel 39 logements locatifs sociaux).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Marcel-de-Careiret

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST-MARCEL-DE-CAREIRET	CA GARD RHODANIEN
Population	841	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+17,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+2,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,7%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,6%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,23	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	27,9%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	14,7%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 847 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST-MARCEL-DE-CAREIRET	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	50 soit 14,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	182 soit 53,4%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	83 soit 24,3%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST-MARCEL-DE-CAREIRET	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	417	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	336 soit 80,6%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	45 soit 10,8%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	36 soit 8,6%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	79,8%	63,2%
Part des locataires	17,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	95,5%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	3,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	88 soit 26,2%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST-MARCEL-DE-CAREIRET	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	2	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	2	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,6%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST-MARCEL-DE-CAREIRET	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	25	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	4,2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Marcel-de-Careiret est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 4 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatif sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 3 logements vacant réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone urbaine – et notamment des zones UB, UC et UD délimitées par le PLU approuvé le 18 mars 2014 - par mobilisation de terrains non bâtis et optimisation foncière (divisions de terrains bâtis).
- par ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU délimitée par le PLU approuvé le 18 mars 2014 à l'Est du centre ancien : projet de lotissement de 19 lots dont 5 logements locatifs sociaux.

Au sein de cette production globale, 5 logements sociaux seront produits dans le cadre du lotissement communal, auxquels pourront venir s'ajouter :

- un ou plusieurs logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- un ou plusieurs logements communaux conventionnés.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Maintien de la servitude de mixité sociale à hauteur de 20% minimum des programmes de logements en zone 2AU du PLU.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint Michel d'Euzet

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST MICHEL D'EUZET	CA GARD RHODANIEN
Population	623	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,1%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,72	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	21,2%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	23,4%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 220 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST MICHEL D'EUZET	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	37 soit 12,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	135 soit 46,2%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	59 soit 20,2%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST MICHEL D'EUZET	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	373	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	281 soit 75,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	43 soit 11,5%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	49 soit 13,2%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	80,1%	63,2%
Part des locataires	17,1%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	95,1%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	4,7%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	72 soit 27,5%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST MICHEL D'EUZET	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST MICHEL D'EUZET	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	35	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	5,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Michel d'Euzet est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 4 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Programme de logements adaptés pour personnes âgées

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 3 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle :
 - o Opération La Placette : programme communal de 4 appartements locatifs sociaux pour jeunes ménages avec locaux commerciaux en rez-de-chaussée (Bailleur social : Logis Cévenols). Livraison prévue en 2019.
 - o Mobilisation de terrains non bâtis et optimisation foncière (divisions de terrains bâtis) en zone urbaine du PLU approuvé le 12 mars 2010.
- par urbanisation de la zone IIAU du Riou sur laquelle est prévue la réalisation d'une Maison en Partage de 14 logements locatifs sociaux (livraison prévue en 2020)

Au sein de cette production globale, est ainsi d'ores et déjà prévue la réalisation de 14 logements locatifs sociaux destinés aux personnes âgées et de 4 logements familiaux dans le cadre de l'opération La Placette, qui permettront de répondre largement à l'objectif de production fixé par le PLH. Pourront venir s'y ajouter un ou plusieurs logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Le règlement du PLU approuvé le 12 mars 2010 impose d'ores et déjà que 20% du programme de logements de la zone IIAU du Riou soient affectés à des logements locatifs aidés ; les 14 logements locatifs de la Maison en Partage prévue sur cette zone répondent à cette obligation.

Le recours à un emplacement réservé pourra éventuellement être envisagé pour l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements locatifs supplémentaires, en complément de l'opération communale de La Placette, voire pour la réalisation d'une opération répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Nazaire

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	SAINT NAZAIRE	CA GARD RHODANIEN
Population	1194	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	-2,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	-0,2	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	1,0	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-1,2	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,04	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	24,0%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	16,2%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	17 616 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	SAINT NAZAIRE	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	152 soit 28,8%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	327 soit 61,9%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	201 soit 38,1%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	SAINT NAZAIRE	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	594	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	519 soit 87,4%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	19 soit 3,2%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	56 soit 9,4%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	60,5%	63,2%
Part des locataires	36,4%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	66,5%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	33,0%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	61 soit 11,8%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	SAINT NAZAIRE	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	107	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	107	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	20,6%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	SAINT NAZAIRE	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	13	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	2,2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Nazaire est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 72 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 12 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Aucun objectif de production de logements locatifs sociaux n'est fixé à la commune de Saint-Nazaire sur la durée du PLH 2019-2024 au regard de son taux d'équipement actuel (supérieur à 20%) ; l'enjeu pour cette commune consiste en effet davantage en un rééquilibrage du profil socio-économique de la population qu'en une augmentation de l'offre sociale.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera ainsi assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au travers des opérations d'ores et déjà identifiées pour une cinquantaine de logements :
 - o Chemin des Amandiers: 1 logement
 - o Le Clauzet : 8 logements
 - o Sud Village : 3 logements
 - o La Pousterle : 20 logements
 - o Vediguet: 10 logements
 - o Sallet : 8 logements
- par ouverture à l'urbanisation des zones d'extension qui seront délimitées par le PLU en cours d'élaboration (la commune de Saint-Nazaire est régie par le RNU depuis le 27 mars 2017, l'élaboration du PLU prescrite le 29 juin 2006 n'ayant pas aboutie à cette date).

La production de logements locatifs sociaux sera marginale sur la durée du PLH et pourra se limiter, le cas échéant, au conventionnement de logements locatifs privés voire de logements communaux (en fonction des opportunités qui pourraient se présenter à la commune).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Le recours à un emplacement réservé pourrait éventuellement être envisagé pour l'acquisition foncière par la commune de bâti ou de foncier en vue de la réalisation d'opérations mixtes comportant des logements en accession abordable, dans un objectif de rééquilibrage de la population.

La mise en œuvre d'une servitude de mixité sociale visant à imposer un pourcentage de logements en accession abordable sur toute ou partie des futures zones AU du PLU pourrait également être envisagée, dans un objectif d'accueil de jeunes ménages en accession à la propriété.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Paulet-de-Caisson

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST PAULET-DE-CAISSON	CA GARD RHODANIEN
Population	1 793	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+4,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,2%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	0,0%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	0,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,84	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	22,9%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	21,0%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 451 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST PAULET-DE-CAISSON	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	108 soit 14,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	374 soit 50,9%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	164 soit 22,3%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST PAULET-DE-CAISSON	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	968	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	775 soit 80,1%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	118 soit 12,2%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	75 soit 7,7%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	74,8%	63,2%
Part des locataires	21,3%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	82,4%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	8,5%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	168 soit 22,4%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST PAULET-DE-CAISSON	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	31	3 950
Parc conventionné privé	2	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	33	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	4,3%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST PAULET-DE-CAISSON	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	42	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	7,0	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Paulet-de-Caisson est identifiée en tant que commune d'appui par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 120 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 20 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 18 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements, s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Programme de logements adaptés aux personnes âgées.

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 3 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base d'une hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle, par densification et optimisation foncière des parcelles bâties et mobilisation des enclaves vierges en zone urbaine du PLU. Deux opérations sont à ce jour identifiées :
 - o Lotissement « Les Coteaux de Goujon » de 20 lots.
 - o Lotissement « Domaine de La Chapelle » de 18 lots.
- par ouverture à l'urbanisation des zones AU délimitées par le PLU approuvé le 19 décembre 2012 ; le potentiel est estimé à environ 90 logements sur l'ensemble composé de :
 - o la zone 2AU La Prade à l'Ouest du village : potentiel de 40 logements.
 - o la zone 1AU La Bégude au Nord Est du village et du Domaine de la Conseillère : potentiel d'environ 50 logements.

Sera en outre livrée début 2019 une Maison en Partage composée de 14 maisons mitoyennes à loyer modéré (13 T2 et 1 T3) destinées aux personnes âgées autonomes ou semi-autonomes.

Au sein de cette production globale, est ainsi d'ores et déjà prévue la réalisation de 14 logements locatifs sociaux destinés aux personnes âgées (Maison en Partage) auxquels viendront s'ajouter :

- des logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- 20% des programmes de logements des zones 2AU et 1AU délimitées par le PLU, soit un potentiel de quelques 18 logements locatifs sociaux, conformément aux orientations d'aménagement et de programmation portées au PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Maintien de l'obligation de 20% minimum de logements locatifs sociaux figurant aux orientations d'aménagement et de programmation des zones 2AU et 1AU du PLU, voire inscription de cette servitude de mixité sociale au règlement des zones concernées.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Paul-les-Fonts

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST PAUL LES FONTS	CA GARD RHODANIEN
Population	1035	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+40,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+4,5%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+4,7%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,98	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	25,3%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	19,3%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 863 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST PAUL LES FONTS	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	41 soit 10,6%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	207 soit 53,8%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	84 soit 21,8%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST PAUL LES FONTS	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	441	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	394 soit 89,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	10 soit 2,2%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	37 soit 8,4%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	71,8%	63,2%
Part des locataires	24,7%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	88,0%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	12,0%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	50 soit 13,4%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST PAUL LES FONTS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST PAUL LES FONTS	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	31	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	5,2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Paul-les-Fonts est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 4 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par optimisation foncière (divisions) et mobilisation des enclaves non bâties existant au sein de la zone urbaine Ub délimitée par le PLU approuvé le 1^{er} juin 2008, les deux zones d'extension IIAUa Sarsin et IIAUb Aroqueviran étant déjà urbanisées.

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux au moins seront produits : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Au regard de la taille des opérations en zone urbaine, l'inscription d'une servitude de mixité sociale n'apparaît pas comme l'outil le plus efficace. Son instauration pourra néanmoins être étudiée dans le cadre de la prochaine révision du PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. Le taux de 10% de logements locatifs sociaux pourra éventuellement être modulé en fonction de la taille des programmes.

Le recours à un emplacement réservé pourra éventuellement être envisagé pour l'acquisition foncière par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements communaux conventionnés ou d'une opération répondant aux critères de mixité sociale.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés de type PIG (éventuellement sur la deuxième période du PLH).

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Pons-la-Calm

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	SAINT-PONS-LA-CALM	CA GARD RHODANIEN
Population	430	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+0,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,3%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,3%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	0,0%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,85	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	21,9%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	18,8%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 870 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	SAINT-PONS-LA-CALM	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	30 soit 14,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	93 soit 45,6%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	51 soit 25,0%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	SAINT-PONS-LA-CALM	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	234	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	195 soit 83,1%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	17 soit 7,1%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	23 soit 9,8%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	74,0%	63,2%
Part des locataires	23,5%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	89,8%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	9,3%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	63 soit 33,9%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	SAINT-PONS-LA-CALM	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	0	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,0%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	SAINT-PONS-LA-CALM	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	16	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	2,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Pons-la-Calm est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 4 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatif sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant , avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien), un projet étant d'ores et déjà identifié en centre village, Place du Revalin
- par réhabilitation de bâti ancien, mobilisation d'enclaves non bâties ou opérations de démolition-reconstruction au sein du village :
 - o Réhabilitation d'anciennes habitations délaissées : 4 logements
 - o Enclave non bâtie Rue du Frigoulas : 6 logements
 - o Opération de démolition-reconstruction Place des Aires : 1 logement
 - o Opération de démolition – reconstruction Grand Rue : 2 à 3 logements
 - o Village : 1 logement social
- en construction neuve en greffe sur la zone bâtie (la commune étant soumise au RNU depuis l'abrogation de sa carte communale le 22 juin 1993) :
 - o Lotissement Les Hauts de la Lèque : 4 à 5 lots
 - o Lotissement Chemin des Flourines : 2 à 3 lots (reliquat d'opération)

Au sein de cette production globale, 1 logement locatif social sera produit en centre village auquel pourront venir s'ajouter :

- un ou plusieurs logements privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).
- un ou plusieurs logements communaux conventionnés.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils réglementaires**

Au regard de la taille de la commune et de la production de logements attendue, l'inscription d'une servitude de mixité sociale n'apparaît pas comme l'outil le plus efficace ; son instauration pourra néanmoins être étudiée dans le cadre de l'élaboration future d'un PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. Le taux de 10% de logements locatifs sociaux pourra éventuellement être modulé en fonction de la taille des programmes.

Le recours à un emplacement réservé pourra éventuellement être envisagé pour l'acquisition foncière par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements communaux conventionnés.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Saint-Victor-la-Coste

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	ST-VICTOR-LA-COSTE	CA GARD RHODANIEN
Population	2 036	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+28,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,5%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,4%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+1,0%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,96	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	24,6%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	18,3%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	59,6%	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	21 645 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	ST-VICTOR-LA-COSTE	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	99 soit 11,7%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	410 soit 48,4%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	178 soit 21,0%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	ST-VICTOR-LA-COSTE	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	968	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	835 soit 86,3%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	93 soit 9,6%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	40 soit 74,1%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	76,3%	63,2%
Part des locataires	21,1%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	93,6%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	6,1%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	142 soit 17,9%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST-VICTOR-LA-COSTE	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	8	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	2	49
Parc locatif social total	10	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,2%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	ST-VICTOR-LA-COSTE	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	76	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	12,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Saint-Victor-la-Coste est identifiée en tant que commune d'appui par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 110 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 18 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 16 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle :
 - Réhabilitation d'un ancien atelier communal permettant la production de 6 à 8 logements locatifs aidés (logements communaux conventionnés ou logements HLM) et d'un équipement médical ou paramédical (2020-2025)
 - Réalisation d'environ 60 logements en zones urbaines du PLU sur un potentiel total de 212 logements identifié au rapport de présentation du PLU approuvé le 20 janvier 2014 et modifié le 20 juin 2017
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie des secteurs 2AU délimités par le PLU modifié le 20 juin 2017 :
 - secteurs 2AU3 et 2AU4 « Le Palus » : Résidence « Le Clair Bois », programme de 21 maisons individuelles et 6 logements conventionnés, conformément aux dispositions du règlement du PLU qui impose un minimum de 20% de logements sociaux à toute opération d'ensemble en zone 2AU (livraison début 2019)
 - secteur 2AU1 « Claux Est » : potentiel de 11 logements, dont 20% de logements sociaux
 - secteur 2AU2 « Cinq Sols » : potentiel de 15 logements, dont 20% de logements sociaux

Au sein de cette production globale, est dont d'ores et déjà prévue la réalisation de 12 à 14 logements locatifs sociaux (en zone urbaine et sur le secteur 2AU3/2AU4 « Le Palus ») auxquels pourront venir s'ajouter :

- des logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH et des logements communaux conventionnés ;

- 20% des programmes de logements des secteurs 2AU1 et 2AU2, soit un potentiel de 5 à 6 logements locatifs sociaux, conformément au règlement du PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Maintien de la servitude de mixité sociale à hauteur de 20% minimum des programmes de logements en secteurs 2AU, d'ores et déjà inscrite au règlement du PLU approuvé.

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés de type PIG (éventuellement sur la deuxième période du PLH).

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Tavel

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	TAVEL	CA GARD RHODANIEN
Population	1 939	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+29,8	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,6%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,8%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,8%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	1,06	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	24,6%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	16,7%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 918 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	TAVEL	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	149 soit 18,0%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	456 soit 54,9%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	225 soit 27,1%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	TAVEL	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	950	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	841 soit 88,6%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	38 soit 4,0%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	71 soit 7,4%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	68,0%	63,2%
Part des locataires	24,9%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	83,8%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	15,8%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	143 soit 18,0%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	TAVEL	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	13	3 950
Parc conventionné privé	1	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	14	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,7%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	TAVEL	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	52	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	8,7	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Tavel est identifiée en tant que commune d'appui par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 110 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 18 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 16 logements locatifs sociaux sur 2019-2024, correspondant à 15% de la production globale de logements s'agissant d'une commune identifiée comme pôle de rayonnement par le SCOT du Gard Rhodanien.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 3 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base d'une hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- au sein de la zone bâtie actuelle :
 - o Opération Centre Village dont le programme n'est pas défini à ce stade.
 - o Optimisation foncière du tissu urbain par divisions parcellaires et mobilisation d'une partie des parcelles encore vierges au sein de la zone urbaine
- en construction neuve dans les zones en extension du village, pour un potentiel identifié de près de 90 lots identifiés :
 - o Lotissement « La Via Romana » : 12 lots
 - o Lotissement « Enclos des Cépages » : 27 lots
 - o Lotissement Vallongue : 6 lots
 - o Lotissement Tourtouille : 6 lots
 - o Lotissement Genestière : 6 lots
 - o Lotissement Vinière : 30 lots
- par ouverture à l'urbanisation d'une partie des zones à urbaniser AU délimitées par le PLU en cours d'élaboration (la commune de Tavel est soumise au régime du RNU depuis le 27 mars 2017, la révision du PLU n'ayant pas abouti à cette date).

Au sein de cette production globale, devront être réalisés 16 logements locatifs sociaux à minima :

- logements communaux conventionnés et logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

- affectation d'un pourcentage des programmes de logements des opérations d'ensemble en zones AU du futur PLU.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 15% minimum des programmes de logements en zone AU du futur PLU voire des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine ; cette servitude pourra être modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés de type PIG (éventuellement sur la deuxième période du PLH).

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Tresques

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	TRESQUES	CA GARD RHODANIEN
Population	1 788	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+3,2	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,2%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,1%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+0,3%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,54	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	19,2%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	27,9%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	22 980 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	TRESQUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	101 soit 13,1%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	326 soit 42,2%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	160 soit 20,7%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	TRESQUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	892	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	788 soit 88,4%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	55 soit 6,2%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	48 soit 5,4%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	79,7%	63,2%
Part des locataires	16,2%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	91,7%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	7,3%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	179 soit 23,6%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	ST GERVAIS	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	6	3 950
Parc conventionné privé	1	217
Parc conventionné autres bailleurs	2	49
Parc locatif social total	9	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,1%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	TRESQUES	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	25	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	4,2	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Tresques est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 72 logements (mis en chantier) sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 12 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 7 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de l'axe d'influence.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 2 logements vacants réhabilités sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par requalification du bâti en centre village : 2 opérations sont notamment identifiées :
 - o Une opération de 4 logements locatifs sociaux en centre village par la SEMIGA
 - o une opération de 6 logements en centre village (2020)
- par mobilisation des parcelles vierges et optimisation foncière (divisions foncière de parcelles bâties) au sein des zones urbaines UB, UBr et UC délimitées par le PLU approuvé le 12 avril 2012.
- en construction neuve dans les zones d'extension délimitées par le PLU dont :
 - o zone 2AU1 / 2AU2 l'Estang : lotissement Les Fontaines de 20 maisons individuelles (2019-2022)
 - o toute ou partie des zones 2AUv1, 2AUv2 et 2Aur en greffe sur le village.

Au sein de cette production globale, est d'ores et déjà prévue la réalisation de 4 logements locatifs sociaux en centre village, auxquels pourront venir s'ajouter des logements locatifs privés conventionnés dans le cadre du dispositif de réhabilitation du parc privé (PIG), un ou plusieurs logements communaux conventionnés, voire un pourcentage des futurs programmes de logements en zones 2AU du PLU (disposition non inscrite au PLU approuvé).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements en zone AU du PLU et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Inscription éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation de logements communaux conventionnés ou d'opérations répondant aux critères de mixité sociale, notamment en centre village.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Vénéjan

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	VENEJAN	CA GARD RHODANIEN
Population	1 208	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+0,4	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+0,0%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	+0,2%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	-0,2%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,96	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	23,3%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	17,2%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	23 467 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	VENEJAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	62 soit 11,9%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	194 soit 37,3%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	90 soit 17,3%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	VENEJAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	580	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	504 soit 86,9%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	56 soit 9,6%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	20 soit 3,5%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	81,9%	63,2%
Part des locataires	15,3%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	92,3%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	7,4%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	103 soit 20,5%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	VENEJAN	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	0	3 950
Parc conventionné privé	2	217
Parc conventionné autres bailleurs	2	49
Parc locatif social total	4	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	0,8%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	VENEJAN	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	32	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	5,3	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Vénéjan est identifiée en tant que village de l'axe d'influence par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien.

Production globale en logements

Un objectif de production de 30 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 5 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 3 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village de l'axe d'influence.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc vacant, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base, par hypothèse de 10% du parc vacant ancien).
- par réinvestissement urbain c'est à dire mobilisation des dents creuses et optimisation du tissu bâti (divisions foncières), en zone urbaine et notamment en zone UB délimitée par le PLU approuvé le 27 juin 2013 (1^{ère} révision simplifiée approuvée le 25 mars 2016).
- par ouverture à l'urbanisation de tout ou partie des zones 2AU délimitées par le PLU approuvé : zone 2AU1 du stade et zone 2AU des Parrans.

Au sein de cette production globale, sera réalisé un minimum de 3 logements locatifs sociaux :

- logements privés conventionnés produits dans le cadre du dispositif de réhabilitation du parc privé (PIG) ;
- logements communaux conventionnés ;
- un pourcentage de la production globale de logements neufs en zones d'urbanisation future 2AU1 et 2AU délimitées par le PLU approuvé.

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale**Outils règlementaires**

Inscription d'une servitude de mixité sociale à hauteur de 10% minimum des programmes de logements en zones 2AU du PLU, et, le cas échéant, des programmes supérieurs à un seuil de logements à définir par le règlement du PLU en zone urbaine U ; cette servitude pourra modulée en fonction de la taille des programmes (seuil minimum à définir en relation avec la faisabilité des programmes).

Délimitation éventuelle d'emplacements réservés pour la réalisation d'opération répondant aux objectifs de mixité sociale et/ou la production de logements communaux conventionnés

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020

Commune de Verfeuil

Chiffres clés

POPULATION Données INSEE 2015	VERFEUIL	CA GARD RHODANIEN
Population	615	73 424
Evolution de la population 2010-2015 en moyenne par an	+10,6	+433,0
Variation annuelle moyenne de la population 2010-2015	+1,8%	+0,6%
<i>Dont variation due au solde naturel :</i>	-0,8%	+0,3%
<i>Dont variation due au solde migratoire apparent</i>	+2,6%	+0,3%
Indice de Jeunesse de la population	0,72	0,88
Pourcentage des moins de 20 ans dans la population	21,8%	23,7%
Pourcentage des plus de 65 ans dans la population	23,1%	20,3%
Part des ménages fiscaux imposés	NR	51,6% *
Médiane du revenu net disponible par Unité de Consommation	20 898 €	19 781 € *
Taux de pauvreté	NR	17,2% *
MENAGES FISCAUX Données FILOCOM 2015	VERFEUIL	CA GARD RHODANIEN
Nombre et part de ménages sous le seuil de pauvreté en 2015	41 soit 14,6%	6 503 soit 20,6%
Part des ménages éligibles au logement social en 2015	154 soit 55,0%	17 873 soit 56,7%
Part des ménages éligibles au logement très social en 2015	72 soit 25,7%	9 349 soit 29,6%
LOGEMENTS Données INSEE 2015	VERFEUIL	CA GARD RHODANIEN
Nombre total de logements	399	38 290
<i>Dont nombre et part des résidences principales</i>	279 soit 70,0%	31 634 soit 82,6%
<i>Dont nombre et part des résidences secondaires ou lgts occasionnels</i>	107 soit 26,7%	2 921 soit 7,6%
<i>Dont nombre et part des logements vacants</i>	13 soit 3,3%	3 735 soit 9,8%
Part de propriétaires occupants	80,1%	63,2%
Part des locataires	15,8%	34,0%
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales	92,4%	72,0%
Part des appartements parmi les résidences principales	2,5%	27,5%
Nombre et part des résidences principales achevées avant 1945	59 soit 22,4%	5 914 soit 19,3%
PARC LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2017 (Source : RPLS 2017 et DDTM 30)	VERFEUIL	CA GARD RHODANIEN
Parc HLM	4	3 950
Parc conventionné privé	0	217
Parc conventionné autres bailleurs	0	49
Parc locatif social total	4	4 216
Taux d'équipement estimé (base RP 2015)	1,4%	13,3%
DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE (Source : SITADEL 2)	VERFEUIL	CA GARD RHODANIEN
Nombre de logements commencés 2011-2016	23	1 823
Nombre de logements neufs commencés en moyenne par an 2011-2016	3,8	303,8

* Hors commune de Montfaucon

Objectifs de production du PLH 2019-2024

La commune de Verfeuil est identifiée en tant que village de terroir par l'armature territoriale du SCOT du Gard Rhodanien ; elle doit en conséquence porter une part mineure de la production de résidences principales du territoire, l'ensemble des 25 villages de terroir du Gard Rhodanien ne devant globalement représenter que 17,5% de la production totale attendue sur la durée du PLH 2019-2024.

Production globale en logements

Un objectif de production de 24 logements sur la période 2019-2024, soit une moyenne de 4 logements par an.

Production de logements locatifs sociaux

Un objectif de production minimum de 2 logements locatifs sociaux sur la période 2019-2024, correspondant à environ 10% de la production globale de résidences principales, s'agissant d'un village terroir.

Structures de logements et d'hébergement spécifiques programmées

Néant

Projets qui permettront d'atteindre les objectifs de production sur la durée du PLH

La production de logements attendue sur la commune sera assurée :

- par requalification d'une fraction du parc de logements vacants, avec un objectif de 1 logement vacant réhabilité sur la durée du PLH (sur la base par hypothèse, de 10% du parc vacant ancien).
- par mobilisation d'une fraction du potentiel diffus au sein de la zone constructible délimitée par la carte communale approuvée le 12 Août 2005.

Au sein de cette production globale, 2 logements locatifs sociaux au moins seront produits : logement communal conventionné et/ou logement privé conventionné dans le cadre du dispositif de requalification du parc privé inscrit au programme du PLH (PIG).

Outils et moyens à mobiliser en faveur de la production de logements et de la mixité sociale

Outils règlementaires

L'inscription d'une servitude de mixité sociale ou la délimitation d'emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements mixtes ne sont pas prévus par le Code de l'Urbanisme dans le cas d'une carte communale. Leur instauration pourra être étudiée dans le cadre de l'élaboration éventuelle d'un PLU, en fonction des objectifs de production fixés et de la capacité d'accueil des zones à urbaniser délimitées. L'emplacement réservé pourra notamment permettre l'acquisition par la commune d'un bâti ou d'un foncier en vue de la réalisation d'un ou plusieurs logements locatifs conventionnés.

Outils en faveur de la réhabilitation du parc ancien

Mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien d'une opération de soutien à la réhabilitation du parc ancien et de production de logements conventionnés privés (PIG multi-thématique) sur la deuxième période du PLH.

Outils financiers

Mobilisation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (ou de tout dispositif financier équivalent) en vue de la réhabilitation et/ou à la production de logements conventionnés communaux.

AR PREFECTURE

030-200034692-20191216-DEL127_2019_DOC-DE
Regu le 27/01/2020